

École contre la guerre

À l'appel du collège Jean Lolive (Pantin), nous personnels de l'éducation nationale et parents d'élèves avec des représentants SNES-FSU, CGT éducation, SNFOLC et FCPE, nous sommes réunis en assemblée. Une trentaine de personnes étaient présentes représentant 14 établissements scolaires de Seine-Saint-Denis. Nous avons décidé de reprendre l'appel du collège Jean Lolive pour en faire la pétition suivante :

Nous n'acculturerons pas nos élèves “aux enjeux de la défense [en vue d']un réarmement moral de la population, notamment de la jeunesse” (actualisation de la Loi de Programmation Militaire - LPM). Depuis le début d'année scolaire, nous, personnels enseignants et non-enseignants, avec nos organisations syndicales – SNES, FO CGT, Sud, CNT –, du collège Jean Lolive, nous discutons en Assemblées Générales (AG) et en Heures d'Information Syndicale (HIS) de la militarisation de la société, en général, de l'école, en particulier. C'est à l'unisson que nous dénonçons cette militarisation mise en œuvre par Emmanuel Macron.

Avant les vacances, par motion, adoptée à l'unanimité, puis reprise au CA du collège, nous demandions l'abandon de la loi visant à “renforcer l'enseignement à la défense nationale dans le cadre du parcours de citoyenneté”. Si elle venait à être adoptée, nous ne la mettrons pas en œuvre.

Oui, les guerres se multiplient. À plusieurs reprises, nombre d'entre nous avons manifesté à l'entrée du collège contre le génocide à Gaza, les attaques sanguinaires de Trump en Iran, la guerre d'Israël au Liban... Avec elles, la propagande guerrière pullule. Le gouvernement et la présidence de la République entendent faire de nous, de l'École, “des relais vers la jeunesse” pour l'armée (actualisation de la LPM).

En HIS, nous avons dénoncé ces dispositifs pédagogiques, ces partenariats et ces modules de propagande. Les classes défenses, les rallyes citoyens, les livrets d'enseignement “visant à acculturer la jeunesse” doivent être retirés. La loi visant à “renforcer l'enseignement à la défense nationale dans le cadre du parcours de citoyenneté” (loi Blanchet) et l'actualisation de la LPM doivent être abandonnées. Ces dispositifs propagandistes visent à détruire l'École dans ses fondements en en faisant un lieu d'endoctrinement. Là où nos métiers visent à transmettre les savoirs et savoir-faire de nos disciplines, à éveiller l'esprit critique et l'esprit de réflexion.

Qui plus est, le militarisme sert à casser nos statuts. L'actualisation de la LPM prévoit la possibilité d'y déroger en cas de “menace grave et actuelle” - formule large et floue permettant tous les abus. Les dispositifs actuels sont mis en œuvre au détriment de nos heures de cours. Ils sont aussi pensés pour nous diviser. Tous nous subissons la précarisation de nos métiers, à cause de l'absence de revalorisation de nos salaires sous E. Macron, et avant lui, F. Hollande, N. Sarkozy, J. Chirac et Cie. Cela permet à l'État de nous diviser. Des collègues, faute d'argent, acceptent ces “projets”, non par idéologie, mais par nécessité.

Bref. Nous voulons enseigner. Nous voulons des heures pour nos disciplines. Nous voulons que le nombre d'élèves par classe soit limité. Nous voulons une revalorisation de nos salaires, un vrai statut pour les AESH et AED.

Comme enseignant, CPE, AED, AESH, assistante sociale, infirmière et médecin scolaire, on ne marche plus. Qui veut la paix, prépare la paix. Nous voulons arrêter cette politique d'armement qui détruit nos services publics.

Signatures : <https://c.org/cKbbPgpxP>